



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 6 septembre 2016 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2016-40012 :

Nature et effets : La demande vise à permettre l'installation d'un conteneur conformément aux normes actuellement prescrites comme bâtiment accessoire à un abri forestier alors que la réglementation actuelle ne le permet pas.

Localisation : Lot 4, rang 01 du cadastre officiel du Canton de Turgeon, Chemin Lalonde,
Matricule : 2350-42-7070.

Numéro 2016-40016 :

Nature et effets : La demande vise à permettre la construction d'un garage privé de 20 pieds x 24 pieds à titre de bâtiment accessoire à 10,75 mètres de la limite avant de la propriété, alors que la réglementation exige 20 mètres.

Localisation : Partie du lot 1, rang Ouest de la rivière Rouge du cadastre officiel du Canton de Marchand,
14 293, route 117 Sud,
Matricule : 0531-42-1530.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces deux (2) demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 17^e JOUR D'AOÛT 2016

**Lise Cadieux
Greffière adjointe**